



P437 Silicon Strukturputz K

Enduit mat de finition de façade



Description du produit

Domaine d'application

Enduit de façade à base de résine silicone pour revêtements décoratifs inusables à structure d'enduit gratté. Adapté et homologué pour les supports organiques et minéraux extérieurs relevant des groupes de mortiers P II et P III selon la norme DIN 18 550. Également homologué pour les systèmes ITE PROFITEC.

Propriétés du produit

- Réduit la tendance à salissure
- Microporeux
- Résistant aux intempéries
- Basse tension
- Résistant aux polluants atmosphériques
- Résistant aux alcalis
- Avec film de protection encapsulé contre les algues et les champignons

Liants

Dispersion d'acrylate, émulsion de résine silicone, Dispersion de chlorure de vinyle

Teinte

Blanc

Conditionnement

25,0 kg

Densité

Env. 1,85 g/cm³

Teinter

Teintable à la machine dans le système PROFITEC Color-Mix. Vérifier la précision de la teinte avant le traitement – pas d'échange. Les demandes de dédommagement pour des divergences de couleur survenues après l'application ne pourront être prises en compte. N'utilisez qu'une seule teinte par production/boîte/n° de lot sur des surfaces continues. En raison de la présence de granulés de pierre naturelle, de légères variations de teintes possibles.

Homologation (WDVS)

AbZ / ABg	Objet de l'autorisation
Z-33.43-1721	DÉSIGNATION DU SYSTÈME : BASIC, MINERAL EPS, MiWo, lamelle collée et chevillée
Z-33.41-1718	DÉSIGNATION DU SYSTÈME : BASIC EPS collé
Z-33.44-1719	DÉSIGNATION DU SYSTÈME : MINERAL lamelle collée
Z-33.84-1516	DÉSIGNATION DU SYSTÈME : PREMIUM PIR B1 ; collé et collé-chevillé
Z-33.49-1505	DÉSIGNATION DU SYSTÈME : Doublage sur systèmes d'ITE existants

Application

Mise en œuvre

Application à l'aide d'une truelle de lissage ou d'un équipement de projection de plâtre.

Application :

Appliquer le plâtre dans la consistance souhaitée à l'aide d'une truelle lisseuse en acier inoxydable dans l'épaisseur du grain et le structurer avec une truelle lisseuse en plastique dur ou un plateau en PU.

Application au pistolet :

Mécaniquement, par projection avec un équipement approprié de projection de plâtre. Respectez les informations du fabricant de l'équipement.

Réalisation

Préparez les fonds selon les règles de l'art. Voir chapitre «Préparation/ Impression du support».

Revêtement intermédiaire :

Une couche favorisant l'adhérence avec **PROFITEC P823 Putzgrund**, dans le cas d'enduits de finition colorés teintés dans la teinte de la couche finale.

Couche de finition:

Appliquer non dilué ou dilué avec 2 % d'eau au maximum.

Température d'application	La température ambiante et celle de l'objet doivent être d'au moins + 5 °C pendant le traitement et le séchage. Ne pas appliquer par températures supérieures à + 30 °C
Informations d'application	<ul style="list-style-type: none">■ Avant l'utilisation, mélanger intensivement le contenu du seau jusqu'au fond, à la machine et à faible vitesse.■ Ne pas appliquer en plein soleil, sous la pluie, dans des conditions d'humidité extrêmement élevées (humidité brumeuse) ou par vent fort. Si nécessaire, attachez une bâche à l'échafaudage. Attention aux risques de gels nocturnes.■ Le cas échéant, diviser les grandes surfaces en plus petites ou faire appel à plusieurs travailleurs qui enduiront toute la surface humide sur humide.■ Pour éviter les taches de rouille (coloration brune), n'utiliser que des truelles en acier inoxydable ou en plastique.■ Couvrir soigneusement l'environnement des surfaces à revêtir, en particulier le verre, la céramique, les supports peints, le clinker, les pierres naturelles, le métal et le bois naturel ou lasuré.■ Utilisez toujours le même outil pour l'usinage de la surface et gardez la direction de l'usinage.■ Laver immédiatement les éclaboussures à l'eau claire.
Rendement	Granulométrie 1,0 mm : env. 2,0 kg / m ² Granulométrie 2,0 mm : env. 3,0 kg / m ² Granulométrie 3,0 mm : env. 4,0 kg / m ² La consommation peut varier selon la nature et la structure du support et le processus d'application. Déterminer les valeurs exactes de consommation en faisant un essai sur le support.
Dilution	Avec max. 2 % d'eau.
Séchage	A +20 °C à 65 % d'humidité relative: Sec en surface après env. 24 heures Recouvrable après env. 72 heures Le temps de séchage est augmenté à basse température et/ou par humidité de l'air plus élevée.
Nettoyage du matériel	Nettoyer à l'eau immédiatement après emploi, éventuellement avec un détergent. Remarque de l'Agence fédérale de l'environnement : Pour les produits dotés d'un traitement fongicide/algicide, l'eau de rinçage doit être collectée et éliminée séparément.

Informations générales

- La protection du film utilisée minimise ou retarde le risque d'attaque par les algues et les champignons. Cependant, selon la technique, une protection permanente contre les attaques d'algues et de champignons ne peut être garantie, voir également la fiche BFS No. 9
 - Respecter un temps de séchage suffisant entre les étapes de travail.
 - Les caractéristiques des fiches techniques des produits mentionnés dans cette fiche doivent être également respectées.
 - Ne convient pas aux surfaces horizontales ou inclinées exposées aux intempéries. Sur des supports denses et frais ou en cas de retard de séchage dû aux intempéries, des adjuvants solubles dans l'eau (agents mouillants, émulsifiants, etc.) peuvent s'échapper sous l'effet de l'humidité (pluie, rosée, brouillard) et des traces d'écoulement jaunâtres et transparentes, légèrement brillantes mais aussi mates, peuvent apparaître à la surface du revêtement. Dans le cas de revêtements intensément teintés, ces traces peuvent être plus visibles. La qualité et la fonctionnalité du revêtement séché n'en sont toutefois pas affectées. En règle générale, ces traces s'éliminent d'elles-mêmes en l'espace de 12 mois sous l'effet des intempéries. Si l'exposition aux intempéries n'est pas suffisante (p. ex. débord de toit, longues phases de séchage, faibles quantités de pluie, côtés de façade non exposés aux intempéries), les traces peuvent rester visibles. Il peut alors être utile de procéder à un lavage et à un nettoyage supplémentaires. Si l'option du nettoyage est souhaitée et convenue, cela ne peut se faire qu'après un temps d'attente suffisant (le cas échéant, plusieurs semaines / mois en fonction du climat). Si le revêtement est réalisé dans des conditions climatiques appropriées, les traces d'écoulement n'apparaissent pas. Les marques de retouches sur la surface dépendent de nombreux facteurs et sont donc inévitables (consulter les fiches BFS).
 - Utilisable dans la zone du socle, par ex. pour les surfaces de façade affleurantes qui s'étendent jusqu'au bord supérieur du terrain, en combinaison avec la protection contre l'humidité requise dans la zone en contact avec la terre selon la norme DIN 18533 - 1.
 - Pour les marchandises teintées, il convient de vérifier la teinte avant le traitement et, en cas de divergence, d'en informer immédiatement le fournisseur (réclamation pour défaut).
 - En cas de réparations dans la surface de l'enduit, la structure de la surface des zones de réparation doit correspondre en grande partie au reste de la surface de l'enduit. Il n'est pas possible d'obtenir une structure identique lors de réparations ultérieures de l'enduit. Les transitions avec les surfaces enduites existantes restent visibles. Selon la fiche technique n° 9 du BFS, ceci est inévitable.
 - Pour les teintes d'enduit avec une valeur de référence claire (HBW) < 20 comme revêtement de finition ETICS, consulter le conseiller technique.
-

Préparation/Impression du support

Support

Le support doit être exempt d'impuretés, de substances séparatrices, propre, sec, porteur et conforme à l'état actuel de la technique. Respecter les fiches BFS actuelles ainsi que la VOB, partie C, DIN 18363 Travaux de peinture et de vernissage.

Tous les apprêts indiqués sont des recommandations d'application, d'autres sous-couches peuvent être utilisées selon les besoins.

Support	Etat du support / préparation	Sous-couche
Supports organiques et minéraux, sous-enduits à base de chaux et de ciment des groupes de mortiers P II et P III, respectivement CS II, CS III et CS IV (DIN EN 998 - 1)	Solide, porteur, légèrement absorbant.	<i>Aucune couche de fond n'est nécessaire</i>
	Grossièrement poreux, sableux, très ou différemment absorbant.	PROFITEC P421 Silicon DuoGrund
	Les surfaces de plâtre neuf doivent être complètement sèches.	PROFITEC P820 Fassadengrund
Béton	Lisse, faiblement absorbant. Enlever les résidus d'agents anti-adhérents ainsi que les résidus farineux et sableux.	PROFITEC P823 Putzgrund
	Grossièrement poreux, sableux, très ou différemment absorbant.	PROFITEC P421 Silicon DuoGrund PROFITEC P800 Hydrosol Tiefgrund
Anciens revêtements solides	Enlever les salissures. Nettoyez les surfaces crayeuses/farineuses par brossage et lavage.	PROFITEC P421 Silicon DuoGrund PROFITEC P800 Hydrosol Tiefgrund
	Surfaces à absorption irrégulière, zones restaurées.	PROFITEC P421 Silicon DuoGrund
		PROFITEC P800 Hydrosol Tiefgrund
Surfaces infestées de moisissures et de champignons	Éliminez les infestations de moisissures de manière professionnelle conformément au «Guide d'élimination des moisissures» (publié et disponible auprès de l'Agence fédérale de l'environnement). (*Utiliser les biocides avec précaution. Toujours lire l'étiquette et les informations sur le produit avant de l'utiliser). Pour l'assainissement d'une grande infestation de moisissures (> 0,5 m ²), nous recommandons des entreprises spécialisées qui ont l'expertise et les capacités techniques nécessaires pour éliminer définitivement l'infestation de moisissures.	PROFITEC P870 Sanierlösung FA

Instructions

Composants selon VdL	Dispersion d'acrylate, émulsion de résine silicone , Dispersion de chlorure de vinyle, dioxyde de titane, carbonate de calcium, silicates, fibres de charge, Eau, composés aliphatiques, Additifs
Ordonnance sur les produits biocides (528/2012)	Ce produit est un «produit traité» au sens de l'article 58, paragraphe 3, du règlement 528/2012 de l'UE (pas de produit biocide) et contient les ingrédients actifs biocides suivants: octylisothiazolinone, terbutryn, pyrithione de zinc, mélange de 1:1 méthyle, benzisothiazolinone, Tétraméthylolacétylènediurée.
Étiquetage conformément au règlement (CE) n° 1272/2008[CLP].	Voir la fiche de données de sécurité pour l'étiquetage.
CODE GIS	BSW50
Information COV	Il n'y a pas de valeur limite UE pour ce produit. Ce produit contient au maximum <10 g/l de COV.
Stockage	Toujours au sec et au frais, mais à l'abri du gel. Garder les contenants ouverts hermétiquement fermés.
Elimination	Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ou les eaux. Ne pas laisser pénétrer dans le sous-sol/la terre. Éliminer conformément aux prescriptions administratives. Ne recycler que les récipients vides. Les restes de matériaux séchés peuvent être éliminés avec les ordures ménagères, les restes de matériaux liquides en accord avec l'entreprise locale d'élimination des déchets. Code déchet EWC : 170904.
Conseils de sécurité complémentaires	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant la peinture. En cas de contact avec les yeux ou la peau rincer immédiatement et soigneusement avec de l'eau. Veiller à bien aérer l'intérieur pendant l'application et le séchage.
Service Technique	Téléphone: 00800 / 63 33 37 82 (Sans frais pour les réseaux fixes Allemagne, Autriche, Suisse, Pays-Bas) E-Mail: anwendungstechnik@meffert.com

La présente fiche technique remplace toute documentation antérieure pour ce produit. Ces informations techniques sont basées sur la technique actuelle et sur l'expérience de notre service d'ingénierie d'application. En raison de la diversité de la nature et de l'état des fonds à traiter, il advient à notre clientèle la responsabilité de vérifier dans les règles de l'art l'aptitude de notre produit à l'emploi prévu. Nous déclinons toute responsabilité pour les applications qui ne sont pas clairement mentionnées dans cette fiche technique. Veuillez contacter ici notre service technique d'application avant d'effectuer tout travail. Ceci s'applique en particulier aux combinaisons avec d'autres produits.



Meffert AG Farbwerke
Sandweg 15
55543 Bad Kreuznach
Allemagne
Téléphone : +49 671/870 - 0
E-mail : info@meffert.com
www.meffert.com

